

•• Égalité femmes/hommes

« Seule une attitude très incitative peut faire bouger les mentalités »

LE CHANTIER EST HISTORIQUE : IL MOBILISE TOUS LES MINISTÈRES APPELÉS À FAIRE DE CE PRINCIPE CONSTITUTIONNEL UNE RÉALITÉ CONCRÈTE D'ICI 2017. LE 1^{ER} MARS, AURÉLIE FILIPPETTI A EXPLIQUÉ LE RÔLE CRUCIAL DE SON MINISTÈRE ET POSÉ LES PREMIÈRES PIERRES. EXPLICATIONS DE NICOLE POT, HAUT FONCTIONNAIRE À L'ÉGALITÉ AUPRÈS DE LA MINISTRE.



© DAVID MILLER/MCC

PARLEZ-nous de cette première séance du comité, que présidait Aurélie Filippetti le 1^{er} mars... Devant les 35 membres du comité, la ministre a rappelé la sévérité du constat dans la sphère de la culture et de la communication et insisté sur le fait que les différents modes d'expression artistique tout comme les médias véhiculent des stéréotypes d'autant plus puissants qu'ils sont le plus souvent peu visibles, en raison de l'autorité intellectuelle de la création et de la force de l'image. Elle a insisté sur le fait que cette situation va à l'encontre de la justice et du respect de chacun, femme ou homme, mais aussi de la richesse de la création. Elle a identifié un double enjeu : lutter contre les stéréotypes, parfois flagrants, souvent masqués ; œuvrer pour que les femmes soient promues et reconnues, en rappelant que contrairement à beaucoup d'idées reçues, de nombreuses femmes sont présentes, dans tous les domaines et au meilleur niveau. Elle s'est ensuite félicitée de présenter le premier état des lieux de l'Observatoire de l'égalité (consultable en ligne), qui est un outil indispensable pour la connaissance précise de la réalité : rendre visible l'invisible est une condition de la mobilisation. D'ores et déjà, les premiers résultats révèlent une situation bien éloignée de l'idéal républicain.

UN CHANTIER COLLECTIF

- Le ministère des droits des femmes est chargé de préparer un plan d'action interministériel pour 2013-2017. Ce plan est validé le 30 novembre par le Comité interministériel aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes placé sous la présidence du Premier ministre. Chaque ministre présente sa feuille de route.
- Par une circulaire du 23 août 2012, le premier Ministre demande à chaque ministre de désigner un Haut fonctionnaire en charge de l'égalité des droits.
- Le 8 janvier 2013, le Premier ministre installe le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes : présidente Danielle Bousquet, ancienne députée. Il se substitue à plusieurs instances consultatives, dont la Commission sur l'image des femmes dans les médias.
- www.culturecommunication.gouv.fr

La réalité de la situation des femmes est-elle si mauvaise ?

Les premiers constats que nous livre aujourd'hui l'Observatoire de l'égalité sont sans appel : à titre d'exemple, 90 % des centres de création musicale, des opéras, des centres dramatiques ou des pôles cirque sont dirigés par des hommes, le quart des spectacles diffusés durant la saison 2011-2012 a été mis en scène ou chorégraphié par des femmes... Toutes les données convergent, dans tous les champs. Le domaine de la création en particulier est, de fait, un domaine encore très masculin – la création n'est-elle pas dans l'inconscient collectif associée au pouvoir ? Je suis en tout cas persuadée que seule une attitude très incitative peut faire bouger les mentalités.

Concernant la place des femmes aux postes clés de la culture, quelles mesures incitatives allez-vous promouvoir ?

Sur ce point charnière, il nous faut montrer beaucoup de volonté, et instituer un principe de vigilance. La ministre a demandé à ce que figurent dorénavant dans les lettres de mission de tous